

Initiatives ministérielles

Qui peut prouver si un nouveau médicament est plus important qu'un autre ou qui peut prévoir l'effet qu'aura un vieux médicament vendu sous une nouvelle présentation? Le gouvernement ontarien soutient: «L'OHIP ne peut pas se permettre de rembourser de tels prix.» Le médicament est donc retiré de la liste, et les électeurs se plaignent en disant: «Je ne peux me permettre de consacrer 100 \$ par mois à l'achat de ces médicaments.» Qui faut-il blâmer? À mon avis, ce sont les gros qui imposent les prix et non les petits qui doivent toujours les acquitter.

Or, ces gens ont absolument besoin de ces médicaments. Sans eux, leur vie est en danger, et pourtant, ils ne peuvent les payer à coup de 100 \$ par mois. Nous pouvons parler du GATT, de l'ALÉNA, de libre-échange, de brevets et de licences obligatoires, mais finalement, c'est le Canadien moyen qui devra payer ses médicaments beaucoup plus cher. En réalité, une fois que le projet de loi sera adopté, nous ne le saurons jamais parce qu'il n'y aura jamais personne qui assurera une surveillance efficace pour veiller aux intérêts des Canadiens.

Lorsque nous étions saisis du projet de loi C-22, le président de l'Association canadienne de l'industrie du médicament avait déclaré: «C'est une nouvelle époque qui commence pour la recherche biomédicale au Canada.»

Une voix: Il parlait des profits qui allaient augmenter.

M. Butland: Une nouvelle époque. Quatre années sont écoulées, et cette époque est révolue; je suppose que nous en commençons une autre. C'est la période la plus courte de l'histoire.

Une voix: Une période mouvementée

M. Butland: Une période mouvementée, c'est exactement ça.

Elle était en train de dire aux Canadiens que leur législation en matière de médicaments n'était pas à la hauteur de celle des autres pays, mais Judy Erola insistait sur le fait que le Canada était un pays qui fait bande à part.

Nous ne voulons certainement pas nous distinguer sur la scène internationale parce que nos prix sont un tant soit peu trop bas. Nous ne voudrions surtout pas ça. Ce ne serait pas bien.

Voici quatre ans que je suis ici, et c'est la deuxième fois que l'on mentionne le mot rétroactivité en parlant de loi. Que je sache, la dernière fois, ce n'était pas tellement mauvais; ça ne portait pas tellement à conséquence. Aujourd'hui, ça l'est.

J'ai reçu aujourd'hui un fax de la part de sociétés dont j'ignorais totalement l'existence—les sociétés Glaxos et Eli. Elles m'annoncent qu'elles allaient investir 170 mil-

lions de dollars. N'est-ce pas fantastique? J'ai reçu ce fax aujourd'hui.

Pure coïncidence, je reçois ce fax le jour même où nous sommes censés examiner ce projet de loi C-91. N'est-ce pas là un pur hasard, une pure coïncidence? En ce moment, on entend parler de toutes ces sociétés. Elles sont en train de se bousculer aux télécopieurs. Elles vont investir, investir, investir. Pas étonnant. Moi aussi j'investirais si je faisais autant de bénéfices qu'elles.

Les Américains n'ont pas peur de nous rebattre les oreilles avec les ententes commerciales, que ce soit dans les livres, dans les rapports et dans les documents de travail. C'est de ça qu'il s'agit. Nous avons insisté. Je me souviens du sommet Shamrock. On nous avait fait savoir que le président Reagan et le premier ministre Mulroney étaient en train de discuter de cette question. M. Reagan était particulièrement mécontent et il disait à notre premier ministre que le Canada devait faire quelque chose pour s'aligner sur les autres pays, qu'il devait rentrer dans le rang et qu'il le devait.

Ne voulant pas décevoir le président Bush, le premier ministre a présenté cette mesure sur les instances de ses bons amis des sociétés pharmaceutiques du pays qui ne sont évidemment, comme quelqu'un l'a fait remarquer, que des filiales des multinationales.

Il s'agit d'un projet de loi répréhensible, qui constitue une pilule amère à avaler pour les Canadiens à ce moment-ci de l'année. Encore une fois, on va faire adopter de force ce projet de loi au Parlement. Le dernier projet de loi qu'on a fait adopter de force à l'époque de Noël a été la mesure permettant la récupération des pensions de vieillesse. C'est lorsque tout le monde est dans l'esprit des Fêtes que le gouvernement agit, et qu'il agit rapidement. C'est à ce moment-là qu'il faut le surveiller encore plus attentivement.

Nous voici maintenant à l'époque des Fêtes, et le tout dernier projet de loi qu'on adoptera au Parlement va faire mal aux Canadiens. Il va leur coûter cher. Ce gouvernement mesquin nous aura gâché ce Noël et le Noël précédent, mais j'espère bien que ce sera le dernier Noël qu'il aura l'occasion de nous gâcher car nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous du Nouveau Parti démocratique, allons nous opposer bruyamment à ce projet de loi. Nous aimerions bien avoir plus de temps pour exprimer notre opposition.

M. Lee Richardson (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord répliquer à un ou deux arguments du député qui vient de prendre la parole, car on ne comprend peut-être pas bien pourquoi le Canada ne veut plus, selon son expression, faire bande à part dans le contexte du droit international et des accords internationaux, ni pourquoi les pays du monde entier respectent la